

« Heureux celui qui est rejeté par ses frères... »

Une lecture de *La Vraie Joie*

Dans la nouvelle édition des « Sources franciscaines » figure désormais le *logion*¹ intitulé : « *De Vera Laetitia* ». C'est la première fois qu'une traduction française donne à ce texte son titre véritable : « La Vraie Joie » [VJ]... et non plus « La Joie Parfaite », comme on l'a appelé durant des décennies sous l'influence du chapitre huit des *Fioretti*. En sa version originelle, ce *logion* est connu depuis moins d'un siècle et nous est parvenu par le biais d'un unique manuscrit, datant des années 1330-1340, conservé à la Biblioteca nazionale centrale de Florence. Il a été édité en 1927 par Benvenuto Bughetti, son découvreur, et constitue la source de la version dérivée, amplement remaniée, du chapitre sept des *Actes du bienheureux François*² [Actus 7], laquelle a plus tard été transcrite en langue toscane dans le célèbre recueil des *Fioretti*.

Un récit où François s'implique personnellement

Le plan de VJ est aisé à repérer : une introduction plantant le décor [v. 1-2] ; une première partie, dans laquelle François énumère une série d'événements ne constituant pas la vraie joie [v. 3-6] ; une question articulant les deux parties du récit [v. 7] ; une seconde partie expliquant en quoi réside la vraie joie et s'achevant par une brève conclusion [v. 8-15].

Bien que VJ et Actus 7 aient la même structure et que les paroles qu'ils prêtent à François soient assez proches, ils diffèrent fortement : 1. dans VJ, le récit, rapporté par un témoin, est entièrement imaginé et dicté par François à Léon ; dans Actus 7, les événements évoqués par le petit Pauvre sont fictifs, mais le fait que lui et Léon se rendent à pied de Pérouse à Sainte-Marie-des-Anges est réel et constitue le cadre narratif du récit ; 2. la seconde partie de VJ [v. 8-15] est à la première personne du singulier et ne met en scène que François et le frère venu lui répondre ; la seconde partie d'Actus 7 est à la première personne du pluriel et met en scène trois personnages : François, Léon et le portier ; 3. la seconde partie de VJ est centrée sur les réponses du frère, en particulier les deux formules : « tu n'es qu'un simple et un illettré » et « nous sommes tant et tels que nous n'avons pas besoin de toi » ; Actus 7 remplace ces réponses par la

¹ Le terme « *logion* » signifie en grec : « énonciation d'une parole », « oracle », « prophétie ». En philologie (science de la formation des textes et de leur transmission), il est employé en un sens technique pour désigner un propos authentique, rapporté au style direct par une source autre que les écrits de son auteur.

² François d'Assise, *Écrits, Vies, témoignages*, éd. J. DALARUN, Paris, Éditions du Cerf/Éditions franciscaines, 2010, p. 2759-2761. Dans le présent article, toutes les citations des sources franciscaines proviennent de cet ouvrage.

description des sévices qu'inflige le portier à François et Léon et oriente l'attention vers la patience manifestée par ceux-ci ; 4. VJ parle de « vraie joie » et sa conclusion, d'ordre spirituel, tient en une courte phrase ; Actus 7 parle de « joie parfaite » et comporte une conclusion d'une dizaine de lignes, qui confère au récit une tournure moralisante.

La comparaison entre ces deux versions fait nettement ressortir la visée spirituelle, plutôt que morale, de VJ et l'investissement personnel de François dans ce récit. Non seulement le texte est à la première personne du singulier – y compris, lorsqu'on regarde avec attention, dans sa première partie³ –, mais François est expressément mis en cause par son interlocuteur : celui-ci, à qui il a donné son nom, dénigre sa simplicité et son manque de culture, déclare que les Frères mineurs n'ont pas besoin de lui et le chasse avec rudesse. Cette auto-implication du petit Pauvre dans le *logion* que nous a transmis frère Léonard constitue une donnée primordiale, qu'il faut avoir constamment présente à l'esprit si l'on veut en dégager toute la signification, comme nous allons essayer de le faire dans les paragraphes qui suivent.

Le contexte historique de *La Vraie Joie*

Les indices contenus dans le texte sont suffisamment suggestifs pour permettre de préciser le contexte de sa rédaction. L'annonce de la venue à l'Ordre⁴ des maîtres de l'Université de Paris (qui, à l'époque, possédait la plus grande faculté de théologie du monde latin) suppose que les Frères mineurs sont implantés dans cette cité – ce *logion* est donc postérieur à 1219 – et qu'ils ont déjà commencé de s'investir dans les études théologiques – or le premier *studium* de théologie de l'Ordre mineur a été fondé à Bologne, fin 1223. La mention des prélats d'outremer et des rois de France et d'Angleterre confirme cette idée et donne à penser que ces paroles ont pu être dites après la tenue du chapitre ayant décidé l'envoi de frères en Grande Bretagne (Pentecôte 1224). L'évocation de la conversion des « infidèles », autrement dit des Sarrasins, incite à situer la composition du récit après le retour de François d'Orient, au cours de l'été 1220. Enfin, la référence à un lieu des frères solidement bâti, clos par une porte, correspond à une situation qui n'est advenue qu'au début des années 1220. L'absence totale d'allusions aux maladies de François laisse présumer, en revanche, que ce texte a été dicté avant que sa santé se détériore gravement, c'est-à-dire avant son séjour à Saint-Damien en mars-avril 1225. Ce faisceau de données convergentes permet de dater *La Vraie Joie* de la période 1220-1225, voire même, très

³ Cf., au v. 6, les trois expressions : « mes frères », « j'ai de Dieu une telle grâce » et « je guéris les malades ».

⁴ L'usage du mot « *ordo* », que François n'emploie jamais pour désigner la Religion mineure, est dû soit au rédacteur de la section du manuscrit florentin où figure *La Vraie Joie*, soit à l'auteur du texte original qui lui a servi de modèle.

probablement, des années 1224-1225. Or, c'est pendant cette période que la Religion mineure s'est transformée en un ordre officiellement reconnu par l'Église, avec l'institution d'une année de noviciat le 22 septembre 1220 (bulle *Cum secundum consilium*) et l'approbation de la Règle *bullata* par le Saint-Siège le 29 novembre 1223 (bulle *Solet annuere*). C'est également au début de cette période que François a renoncé au gouvernement de la Fraternité (29 ou 30 septembre 1220), qu'il a confié à Pierre Cattani puis, après la mort de celui-ci, à frère Élie, et qu'il a traversé la grave crise intérieure décrite par frère Léon dans la Compilation d'Assise :

À la même époque, tandis que le bienheureux François demeurait dans le même lieu de Sainte-Marie [à la Portioncule], il advint que, pour le profit de son âme, il lui fut envoyé une si grave tentation de l'esprit qu'il fut fortement tourmenté intérieurement et extérieurement, en son esprit et en son corps. Il lui en arrivait même parfois de se soustraire à la compagnie des frères, d'autant que, du fait de cette tentation, il n'était pas capable de leur montrer un visage joyeux, comme il en avait eu l'habitude. [...] Pendant plus de deux ans, jour et nuit, il avait ainsi été tourmenté par cette tentation ; mais un jour, alors qu'il se tenait en prière dans l'église Sainte-Marie, il advint que cette parole du saint Évangile lui fut dite en esprit : « *Si tu avais de la foi comme un grain de sénevé et que tu dises à cette montagne de se transporter hors de son lieu et d'aller dans un autre lieu (cf. Mt 17, 19), il en serait ainsi.* » Saint François répondit : « *Quelle est cette montagne ?* » Et il lui fut répondu : « *Cette montagne, c'est ta tentation.* » Le bienheureux François dit : « *Alors, Seigneur, qu'il me soit fait comme tu as dit (cf. Lc 1, 38).* » Et aussitôt il fut délivré, de telle manière qu'il lui sembla ne jamais avoir eu cette tentation⁵.

Les spécialistes s'accordent pour reconnaître dans l'augmentation exponentielle du nombre de frères et dans l'évolution de la Religion mineure les raisons de cette crise intérieure. De fait, l'effectif de la Fraternité a dû atteindre la centaine vers 1212, le millier aux alentours de 1216 et les trois mille unités en 1221. Une telle croissance ne pouvait qu'entraîner une mutation du mode de vie des frères, dont les Règles *non bullata* (1221) et *bullata* (1223) portent la trace. Alors que, dans les premiers temps, François et ses compagnons menaient une vie semi-itinérante, les strates les plus récentes de la Règle de 1221 et celle de 1223 attestent qu'au début des années 1220, les frères étaient largement sédentarisés. De même, le soin des lépreux devenait une pratique de plus en plus marginale et le travail manuel, bien que toujours exercé, se voyait progressivement supplanté par la quête d'aumones. Mais surtout, c'est la compréhension que la majorité des frères avaient de leur vocation qui était en train de changer. D'une part, l'apparition, pendant le séjour de François en Orient (1219-1220), des premières maisons construites en pierre et non plus en torchis témoigne que, tout en demeurant frugale et précaire, la condition de vie des Frères mineurs s'éloignait inexorablement de celle des pauvres « sociologiques ». D'autre part, dès la fin des années 1210 des clercs dotés d'une formation théologique approfondie commencèrent d'affluer dans la Religion mineure. L'arrivée en 1220 du futur saint Antoine de Padoue, qui était

⁵ CA 63 [LP 21], p. 1279-1280.

auparavant chanoine augustinien, en est le plus éclatant exemple. La plupart de ces clercs étaient animés d'une foi sincère et d'un zèle fervent pour l'apostolat, mais peu d'entre eux étaient à même de saisir pleinement le sens de la pauvreté et de la minorité radicales vécues par François et ses premiers disciples. Comme la spécificité de l'expérience franciscaine leur échappait, ils désiraient voir la forme de vie des Frères mineurs s'aligner sur celle des ordres religieux existants (règles de saint Benoît ou de saint Augustin) et, par le biais de certains ministres, ils exerçaient une forte pression en ce sens⁶. Par ailleurs, depuis le milieu du XI^e siècle, l'Église était engagée dans une vaste réforme et elle devait, en outre, lutter contre la prolifération des hérésies et des communautés dissidentes. Au début des années 1220, il devenait manifeste que l'une des clés du succès en ces deux domaines résidait dans l'instauration d'une prédication de qualité. Très vite, la papauté a vu dans les Ordres prêcheur et mineur les viviers de prédicateurs bien formés dont elle avait un urgent besoin et, par le biais du cardinal Hugolin, elle a œuvré à la transformation de la Religion mineure en un ordre spécialisé dans la prédication. Or, former des prédicateurs exigeait des ressources stables et suffisantes, des salles d'études et des livres (fort chers à l'époque).

La pression interne de l'élite intellectuelle des frères et celle externe du Saint-Siège se sont donc conjuguées pour favoriser la construction de bâtiments « en dur », promouvoir les études et procurer à l'ordre naissant une position éminente. Tout cela n'était pas mauvais en soi, mais allait à l'encontre du chemin de minorité tracé par François, qui désirait que les frères ne possèdent rien, n'exercent aucune domination sur quiconque et soient soumis à tous. Nous touchons là du doigt le véritable motif de la renonciation du petit Pauvre au gouvernement des Frères mineurs, comme en témoignent ces paroles rapportées par Léon :

« Mais je me suis rendu compte que le Seigneur multipliait chaque jour le nombre des frères et qu'eux, par tiédeur et manque d'esprit, commençaient à se détourner de la voie droite et sûre par laquelle ils avaient coutume de marcher pour avancer par une voie plus large [...] sans prêter attention à leur profession et vocation ni au bon exemple ; et je me suis rendu compte que, malgré ma prédication et mon exemple, ils n'abandonnaient pas le chemin qu'ils avaient désormais entamé ; alors j'ai confié la religion au Seigneur et aux ministres des frères. [...] pourtant à présent, si les frères marchaient et avaient marché selon ma volonté, [...] je ne voudrais pas qu'ils aient un autre ministre que moi jusqu'au jour de ma mort. »⁷

François était convaincu que ses intuitions provenaient directement du Seigneur⁸ et que c'est seulement en restant fidèles à la « forme du saint Évangile », à savoir en vivant une pauvreté et une minorité radicales, que lui et ses frères réaliseraient leur vocation et accompliraient leur

⁶ Cf. CA 18 [LP 114].

⁷ CA 106 [LP 76], p. 1371-1372.

⁸ Cf. Test 14.

mission. Le fait qu'une majorité de Frères mineurs suivent une autre voie a été pour lui une expérience crucifiante, qu'il a perçue comme une trahison et qui l'a profondément blessé. Dans un premier temps, il a combattu frontalement cette évolution, qu'il jugeait une dérive, et plusieurs passages des sources léonines⁹ illustrent son refus que des matériaux nobles soient employés pour la construction des demeures des frères, son rejet de la « science qui enfle » et sa condamnation sans appel des privilèges reçus du Saint-Siège¹⁰. On le voit, ainsi, chasser les occupants d'une « maison des frères » à Bologne, tenter de démolir « une grande maison aux murs faits de pierres et de chaux » offerte aux Frères mineurs par la commune d'Assise et refuser à un novice non lettré la possession d'un psautier¹¹. Dans un second temps, au terme de la longue et douloureuse crise décrite plus haut, François est parvenu à accepter l'évolution de la Religion mineure et à respecter le choix de ses frères... sans abandonner la lutte pour autant. Renonçant à l'exercice de l'autorité institutionnelle, il n'a plus essayé d'enrayer les dérives ni de réprimer les abus, mais, faisant pleinement jouer son autorité charismatique de fondateur de la Fraternité, il a investi toute son énergie dans deux objectifs : premièrement, inscrire de la façon la plus profonde et la plus claire possible sa vision de la vocation des Frères mineurs dans la législation de l'Ordre – tel est le sens de son activité de rédacteur des Règles *non bullata* et *bullata* et du *Testament* – ; deuxièmement, exposer les composantes matérielles et spirituelles de cette vocation – telle est la visée des *Admonitions* et de certaines de ses lettres – et, surtout, en témoigner par sa propre vie¹².

Lecture existentielle de *La Vraie Joie*

Sur le plan personnel, ces années de combat ont été très dures. À bien y regarder, deux traits de la crise mentionnée par Léon évoquent les symptômes d'une dépression nerveuse : la tristesse et les pleurs ; la fuite des autres et le désir de solitude. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que François ait bel et bien vécu une dépression car les sources le décrivent comme un homme doué d'une personnalité extravertie et profondément relationnelle. Or ce trait de caractère constitue une richesse, mais aussi une fragilité, dans la mesure où il rend son possesseur particulièrement vulnérable à l'incompréhension et à l'hostilité de la part de ses proches. C'est vraisemblablement

⁹ Les « sources léonines » désignent les divers recueils de faits et dits de François rédigés à partir des fiches de frère Léon : les Compilations d'Assise, d'Uppsala et d'Avignon, les deux *Miroirs de perfection*, le Manuscrit Little, etc. On peut leur adjoindre les passages de la *Vita secunda* de Thomas de Celano inspirés par les souvenirs de Léon.

¹⁰ Les privilèges pontificaux étaient des documents officiels soustrayant leurs bénéficiaires à l'autorité des évêques diocésains et des curés. Obtenir un privilège constituait donc un acte de pouvoir et la négation même de la vertu de minorité, puisque être mineur signifie : être plus petit et soumis à tous.

¹¹ Cf., respectivement, 2C 58, CA 56c [LP 11] et CA 103-105 [LP 70-74].

¹² Cf. CA 106b [LP 76], 101d [LP 68] et 111 [LP 85].

là que réside l'explication des accès de révolte contre l'évolution de la Religion mineure que le petit Pauvre a éprouvés presque jusqu'à sa mort¹³. La crise fut si grave que, par ses propres forces, il n'aurait probablement jamais réussi à la surmonter, mais son intense désir de Dieu a fait que, chez lui, le spirituel a guéri le psychologique. Malgré ses bouffées de colère, que l'on est en droit d'imaginer de plus en plus sporadiques, François s'est progressivement désapproprié de « sa » Fraternité et l'a remise entre les mains du Père, ce qui a éliminé l'amertume de son cœur et lui a permis de surmonter sa peur d'être rejeté par ses frères. Le point intéressant est que, de même qu'il avait exprimé son désarroi face à l'accroissement du nombre de frères par l'allégorie d'une petite poule noire incapable de rassembler ses nombreux poussins sous ses ailes¹⁴, de même il a mis en scène sa dépossession de la Religion mineure et exorcisé son angoisse d'être rejeté et chassé au moyen de deux récits, eux aussi de nature allégorique, dont l'un est *La Vraie Joie*.

La brève analyse à laquelle nous avons procédé en vue de dater VJ montre que les trois événements initiaux mentionnés dans la première partie du texte [v. 4-6] ressortissent tous à la période 1220-1225 et sont étroitement liés à l'évolution de la Religion mineure. On peut toutefois aller plus loin. L'entrée dans l'Ordre des maîtres de l'Université de Paris¹⁵ aurait certes constitué un succès retentissant, mais dans la bouche de François, à cette époque, il ne fait aucun doute que la formulation de cette hypothèse fasse référence au phénomène bien réel du développement des études et vise la cléricisation future de la Religion mineure, dont le petit Pauvre présentait déjà la menace. Le plus significatif, dans la deuxième hypothèse, n'est pas la venue à l'Ordre des rois de France et d'Angleterre, qui symbolisent la puissance et le prestige temporels, mais celle des prélats d'outre-mer. François, qui s'est refusé à devenir prêtre, ne voulait à aucun prix que des frères mineurs soient ordonnés évêques, car il craignait que la possibilité d'accéder à la prélature ne stimule l'ambition de l'élite intellectuelle des frères et n'entraîne la perte de la simplicité et de la minorité des origines ; mais il savait que, si la Religion mineure poursuivait sa marche vers la spécialisation pastorale, des ordinations épiscopales adviendraient inéluctablement¹⁶. C'est donc, ici encore, l'évolution de la Fraternité qui transparait en filigrane. La troisième hypothèse – que les Frères mineurs convertissent tous les infidèles à la foi chrétienne – énonce un fait prodigieux, qui n'aurait pas manqué de faire basculer un grand nombre de frères dans l'auto-glorification

¹³ Cf. 2C 188 : « Peu après, alors qu'il était accablé par les excès d'une maladie, dans la véhémence de l'esprit il se redressa dans son petit lit et dit : « Qui sont ceux-ci qui m'ont arraché des mains ma religion et celle des frères ? Si je viens au chapitre général, alors je leur montrerai quelle est ma volonté. », p. 1686.

¹⁴ Cf. 3S 63, p. 1152-1153.

¹⁵ Le plus fameux d'entre eux, Alexandre de Halès, deviendra effectivement frère mineur en 1236.

¹⁶ La première surviendra en 1241, lorsque le frère Léon Valvassori de Perego deviendra archevêque de Milan. Rien qu'au XIII^e siècle, des dizaines d'autres frères suivront ses traces.

et l'orgueil. Elle pose la question de savoir si les Frères mineurs doivent chercher avant tout l'efficacité pastorale, ce qui passe par l'obtention de privilèges, et se situer ainsi dans l'ordre du « faire », ou bien si leur vocation est d'abord de vivre la pauvreté et la minorité, et se situer ainsi dans l'ordre de l' « être ». On sait que, plusieurs fois, François s'est opposé sur ce point à l'élite universitaire de la Religion mineure et aux ministres qui la soutenaient¹⁷. La quatrième hypothèse – que le petit Pauvre guérisse les malades et accomplisse beaucoup de miracles – concerne le seul François ; elle est couplée avec la troisième car elle recèle le même danger d'auto-glorification et d'orgueil que celle-ci. De prime abord, cette supposition ne paraît pas inclure de sous-entendu historique, mais tel est pourtant le cas. On ne peut le percevoir que si l'on considère ensemble les quatre hypothèses formulées par François : alors que les trois premières illustrent la position de ses adversaires en poussant à l'extrême la réussite humaine et le succès pastoral de l'Ordre, la quatrième illustre la sienne propre en poussant à l'extrême les grâces qu'il reçoit de l'Esprit Saint, justifiant par là-même sa prétention à être inspiré par Dieu et à détenir la vérité. Choix de l'efficacité pastorale à tout prix contre absolutisation du charisme du fondateur : ces quatre hypothèses n'ont manifestement pas été choisies au hasard ! Or, en affirmant à Léon qu'aucune ne constitue la vraie joie, François les met toutes dans le même sac et les renvoie dos à dos...

En évoquant discrètement, mais clairement, les antagonismes agitant la Religion mineure au début des années 1220, la première partie de VJ a signalé l'arrière-plan contextuel de la seconde, dont nous allons à présent examiner les éléments¹⁸. Les deux premières phrases [v. 8-9] tracent le cadre du récit : une nuit d'hiver glaciale et humide ; François, qui, au terme d'une marche longue et pénible, se présente éreinté et gelé à la porte du lieu de la Portioncule ; la venue tardive d'un frère, qui ne se manifeste qu'après que le petit Pauvre a longtemps frappé et appelé. Toutes ces indications tendent à souligner l'épuisement et la souffrance éprouvés par François. Le dialogue qui s'ensuit débute par une question, logique vu les circonstances : sans ouvrir la porte, le frère demande au visiteur de décliner son identité et celui-ci répond : « Frère François ». Le fondateur de la Religion mineure s'entend alors déclarer : « Va-t-en ! ce n'est pas une heure décente pour circuler ; tu n'entreras pas. » [v. 10] Outre la dureté surprenante de cette réplique, trois points doivent être relevés. Tout d'abord, l'importance symbolique du site : la scène est sensée se dérouler à Sainte-Marie-des-Anges, qui était le lieu des frères le plus cher au cœur de François, dont il a maintes fois affirmé qu'il devait constituer un témoin et un exemple de la vie mineure

¹⁷ Cf., par exemple, CA 20 [LP 115].

¹⁸ Les lignes qui suivent s'inspirent en partie de l'article d'A. JANSEN, « *The Story of True Joy. An autobiographical reading* », *Franziskanische Studien*, t. 63 (1981), p. 271-288.

authentique et pour lequel il avait fait édicter un règlement très strict¹⁹. À travers ce lieu, c'est la totalité des implantations des frères qui est donc concernée. Ensuite, affirmer qu'il y a des heures indécentes pour circuler suppose que les Frères mineurs mènent désormais une vie conventuelle, régie par un emploi du temps contraignant. Enfin, comme il a déjà été dit, la mention d'une porte close implique l'existence d'un bâtiment construit « en dur ». Puisque Sainte-Marie-des-Anges représente, par métonymie, l'ensemble de la Religion mineure, cette phrase laisse entendre que celle-ci a achevé sa transformation en un ordre établi, dont le mode de vie est calqué sur celui des communautés monastiques et canoniales. Et cette métamorphose constitue précisément le motif pour lequel le frère refuse à François l'accès au lieu de la Portioncule. Comme ce dernier insiste, une nouvelle riposte vient le cingler : « Va-t-en ! Tu n'es qu'un simple et un illettré. En tout cas, tu ne viens pas chez nous ; nous sommes tant et tels que nous n'avons pas besoin de toi. » [v. 11] Le rapprochement avec le second récit dans lequel François met en scène son rejet par les Frères mineurs montre que c'est dans cette réplique que se trouve la pointe existentielle de VJ :

À une époque, comme approchait le chapitre des frères qui devait avoir lieu à l'église Sainte-Marie-de-la-Portioncule, le bienheureux François dit à son compagnon : « Il ne me semblerait pas que je sois un frère mineur si je n'étais dans l'état que je vais te dire. » Et il dit : « Voici que les frères, avec grande dévotion et vénération, viennent à moi et m'invitent au chapitre ; ému par leur dévotion, je vais au chapitre avec eux. Étant réunis, ils me demandent d'annoncer la parole de Dieu parmi eux ; et me levant, je leur prêche comme me l'aura enseigné l'Esprit saint. Une fois la prédication finie, supposons qu'ils réfléchissent et disent contre moi : “*Nous ne voulons pas que tu règues sur nous (Lc 19, 14)*, car tu n'es pas éloquent et tu es trop simple ; et nous avons trop honte d'avoir un prélat aussi simple et méprisable au-dessus de nous. Aussi, désormais, n'aie plus la présomption de t'appeler notre prélat.” Et ainsi me chassent-ils en me conspuant. Eh bien, il ne me semblerait pas que je sois un frère mineur si je ne me réjouissais pas de la même façon quand ils me conspuent et quand ils me chassent avec honte, en refusant que je sois leur prélat, que quand ils m'honorent et me vénèrent, s'ils en tirent un profit égal dans les deux cas. Car si je me réjouis de leur profit et de leur dévotion quand ils m'exaltent et m'honorent, là où il peut y avoir un danger pour l'âme, je dois d'autant plus être dans l'allégresse et me réjouir de mon profit et du salut de l'âme quand ils me conspuent en me chassant avec honte, ce en quoi il y a un gain pour l'âme. »²⁰

La convergence thématique de VJ et CA 109 est telle qu'on peut considérer ces deux récits comme jumeaux. Dans l'un et l'autre, 1. les frères disent ne plus avoir besoin de François, 2. son inculture et sa simplicité sont décriées, 3. ils est rejeté et chassé honteusement, 4. son angoisse de ne pas être aimé éclate au grand jour. Une coïncidence aussi remarquable ne laisse nulle place au doute : ces quatre propositions constituent le noyau, ou le cœur, des deux textes – et la raison profonde de leur rédaction. L'invocation de l'amour de Dieu par un François exténué et le refus du frère de le recueillir même pour ce motif [v. 12-13] exprime l'ultime et terrible conséquence,

¹⁹ Cf., en particulier, CA 56b [LP 9-10].

²⁰ CA 109 [LP 83], p. 1384-1385.

aux yeux du petit Pauvre, de la nouvelle orientation de la Religion mineure : la déperdition de la compassion et la perte de la charité fraternelle. Pour François, les Frères mineurs doivent être unis par un amour mutuel qu'il n'hésite pas à qualifier de maternel : « Et que chacun chérisse et nourrisse son frère comme une mère chérit et nourrit son fils, dans ce dont Dieu leur fera la grâce²¹. » Le moins qu'on puisse dire est que le frère mis en scène dans VJ en est bien loin. La mention du « lieu des Croisiers » [v. 14], enfin, a elle aussi une signification existentielle : les Croisiers (ou Crucigères) appartenaient à un ordre hospitalier spécialisé dans le soin des lépreux, qui desservait entre autres l'hôpital Saint-Sauveur-des-murs, situé entre Assise et La Portioncule. En invitant François à y trouver asile, le frère le renvoie aux tout débuts de la Fraternité mineure, lorsque lui et ses premiers frères servaient les lépreux dans les hospices des environs d'Assise.

La lecture à laquelle nous venons de nous livrer permet d'affirmer que *La Vraie Joie* est entièrement tissée de références historiques et autobiographiques. Ce récit a, certes, une portée universelle – François n'était pas nombriliste et n'aurait pas dicté à Léon un texte ne présentant d'intérêt que personnel –, mais son universalité s'enracine dans l'expérience singulière du petit Pauvre. C'est ce qui fait son originalité et sa valeur.

L'enseignement spirituel de *La Vraie Joie*

La première partie de VJ délivre, par elle-même, deux messages spirituels. Le premier est que la « vraie joie » ne réside pas dans la réussite, pas même la réussite pastorale, mais est d'un autre ordre. Le deuxième est l'évocation du risque d'orgueil et de glorification de soi qui naît du succès. Or, dans ses écrits, François insiste beaucoup sur le fait que tout bien appartient à Dieu et doit lui être rendu²². L'homme ne possède en propre qu'une seule chose : son péché²³ ; tout le reste est don de Dieu. C'est pourquoi s'enorgueillir de ses œuvres ou de sa réussite n'est pas seulement une illusion, mais un acte de jalousie et une tentative de vol dirigés contre Dieu.

La seconde partie de VJ est plus dense spirituellement, et son enseignement en ce domaine se manifeste de deux manières : l'une directe, l'autre indirecte. En premier lieu, la conclusion du texte expose la leçon que François tire du récit : « Je te dis que si je garde patience et ne suis pas ébranlé, en cela est la vraie joie et la vraie vertu et le salut de l'âme. » [v. 15] Dans toutes les traditions philosophiques et religieuses, la patience dans la douleur et l'adversité est considérée

²¹ 1Reg 9, 11.

²² Cf. Adm 8, 3 ; 1Reg 17, 17-18 ; 1Reg 23, 9 ; 2LFid 61 ; Pat 2. [+ LD 3 ; LH 11 – ajouté après l'envoi de l'article]

²³ Cf. 1Reg 17, 7.

comme un témoignage de grandeur d'âme et le révélateur de la valeur morale de la personne. En CA 109, se situant pour sa part du point de vue spirituel, François souligne le gain et la sécurité que trouve l'âme dans la contradiction et l'humiliation. Il ne veut nullement dire par là que la souffrance, le rejet de la part des autres et la persécution sont des choses bonnes, mais simplement qu'en suivant cette voie, le croyant échappe au piège de l'orgueil et progresse en fidélité et en persévérance. Cette doctrine, on ne peut plus classique au Moyen Âge, apparaît aussi en VJ. Plus spécifiquement franciscain est l'ajout : « et ne suis pas ébranlé ». Dans plusieurs *Admonitions*, en effet, François dénonce le trouble et la colère comme étant entachés de péché. La raison en est que, derrière ces deux affects, il discerne une attitude d'appropriation du bien qui vient de Dieu. C'est pourquoi il demande aux frères de ne pas se troubler si on leur retire une prélatrice [Adm 4], de ne pas s'affliger des injustices qu'ils subissent [Adm 9], de ne pas se troubler ni se mettre en colère à cause du péché d'autrui [Adm 11] et de conserver la paix de l'esprit et du corps dans les souffrances [Adm 15].

Telle est la composante directe, centrée sur la patience et la paix intérieure, du message spirituel délivré dans la seconde partie de VJ. Sa composante indirecte se dévoile seulement à qui accepte d'épouser le regard de François. De multiples témoignages nous enseignent que le cœur de celui-ci était constamment tourné vers Dieu et que l'exemple du Christ ne quittait guère son esprit. Aussi, si l'on veut saisir le sens ultime que le petit Pauvre a donné à sa désappropriation de la Religion mineure et à son sentiment d'être rejeté par les frères, nous faut-il, comme lui, tourner notre regard vers le Christ à Gethsémani : les souffrances et l'abandon éprouvés par François n'étaient, à ses yeux, qu'une faible et pâle participation à ceux endurés par Jésus, qui a été trahi par Judas, abandonné par ses autres disciples et a néanmoins donné sa vie pour nous sauver. La racine de la vraie joie se découvre alors : il s'agit, à la suite et à l'exemple du Christ, de rien moins que renoncer à sa volonté propre – à ses projets, à ses amis et jusqu'à son image de soi-même – pour mettre « sa volonté dans la volonté du Père »²⁴.

La Vraie Joie ne dit rien de la joie franciscaine telle qu'on la conçoit habituellement (et à bon droit) : émerveillée, enthousiaste, lumineuse, exubérante... mais ce texte dévoile la source (divine) et expose la racine de toute joie authentique.

François Delmas-Goyon
78530 BUC

²⁴ 2LFid 10.